

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Paul-Cyrille et Mme Christelle Voutaz pour la pose d'un cabanon de jardin sur la parcelle n° 10935, folio n° 108 (104), zone R3, lieu-dit Reude à Champsec, coord. 2585020/1100625

La Chocolaterie de Verbier pour la pose en façade d'une enseigne "La Galerie du chocolat" sur la parcelle n° 395, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583781/1105001

M. Roch et Mme Martina Doliveux par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la construction d'un garage sur la parcelle n° 3061, folio n° 143, zone T3, lieu-dit La Pretaire à Verbier, coord. 2583845/1106110 (Projet selon art. 210 LR)

M. Gil Vaudan par le bureau d'architecture Jean-Philippe Domingues pour la transformation d'un appartement avec pose d'une isolation périphérique et surélévation de la toiture sur la parcelle n° 18598, folio n° 97, zone V1, à Montagnier, coord. 2583340/1102649 (Projet en dérogation à l'art. 97 RCCZ)

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.